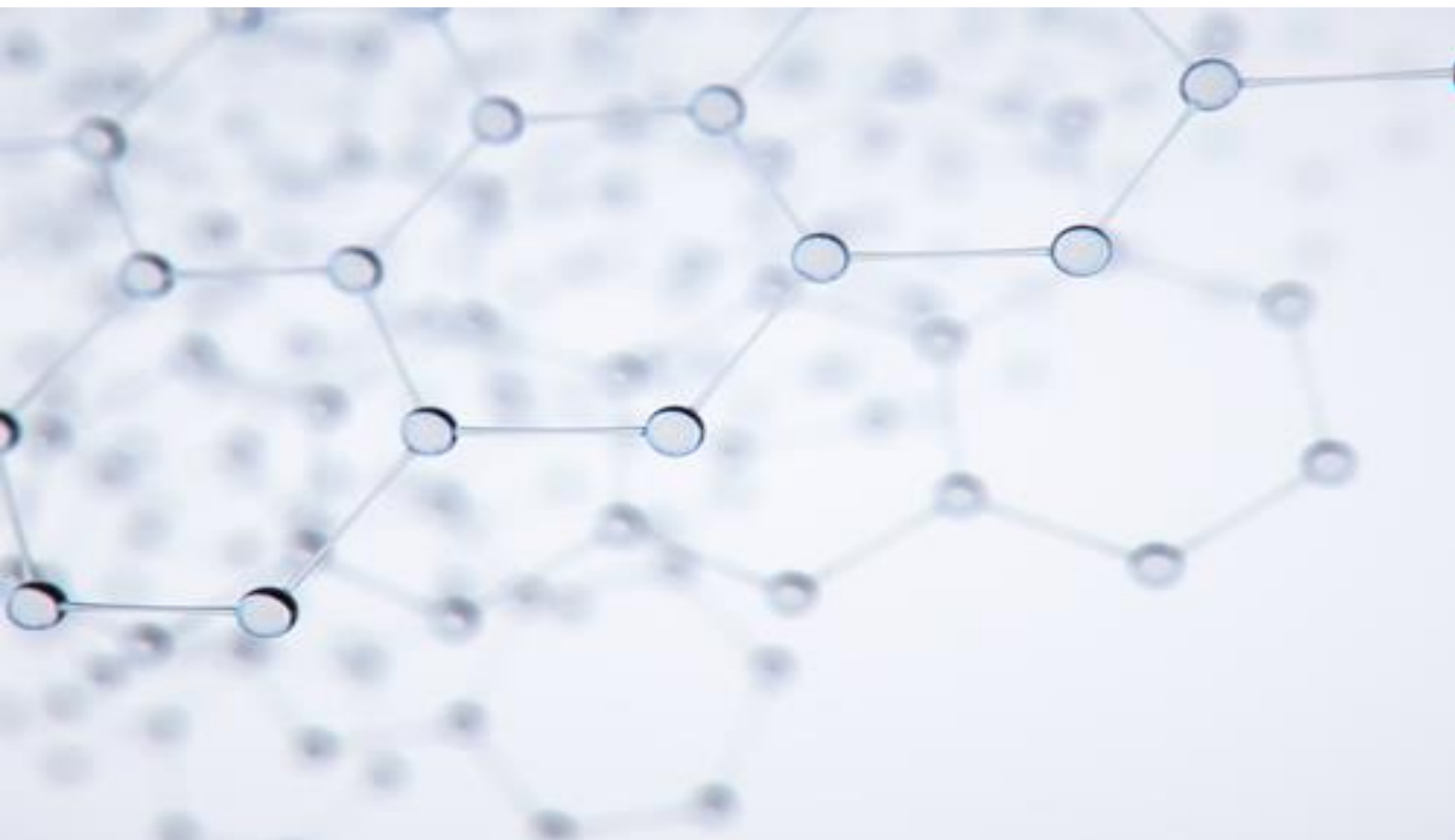


CATALOGUE DE FORMATION CONTINUE 2018

ORME CONSEIL, MANAGEMENT DU RISQUE CHIMIQUE



- PREVENTION DU RISQUE CHIMIQUE SUR LE LIEU DE TRAVAIL
- REGLEMENTATION REACH, CLP, FDS

CONTACT

contact@orme-conseil.com

ORME Conseil, 10 rue Fournet, 69006 Lyon

Organisme de formation enregistré sous le numéro 84691551469 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

SOMMAIRE

▶ Manipulation des principes actifs pharmaceutiques hautement actifs – Réf.PA	3
▶ Prévention du risque chimique (module sensibilisation) – Réf. RCH1	4
▶ Prévention du risque chimique (module encadrant et préventeur) – Réf. RCH2	5
▶ Formation CMR (module sensibilisation) – Réf. CMR1	6
▶ Formation CMR (module encadrant et préventeur) – Réf. CMR2	7
▶ Formation risque chimique au laboratoire (module sensibilisation) – Réf. RL1	8
▶ Formation risque chimique au laboratoire (encadrant et préventeur) – Réf. RL2	9
▶ Formation risque chimique à la maintenance – Réf. RM1	10
▶ Formation ATEX (module sensibilisation) – Réf. EX1	11
▶ Formation ATEX (module encadrant et préventeur) – Réf. EX2	12
▶ Formation FDS (module préventeur) – Réf. FDS	13
▶ Formation FDS Etendue (module préventeur) – Réf. FDSE	14
▶ Formation CLP (module préventeur) – Réf. CLP1	15
▶ Formation CLP (module expert « classificateur ») – Réf. CLP2	16
▶ Formation REACH – Réf. REACH	17
▶ Formation PLOMB – Réf. PB	18
▶ Contact	19

PREVENTION DES RISQUES LIES A LA MANIPULATION DE PRINCIPES ACTIFS PHARMACEUTIQUES HAUTEMENT ACTIFS

Module opérateurs, encadrants, préventeurs – Réf. PA

Public

Toute personne travaillant dans un laboratoire pharmaceutique, amenée à manipuler des principes actifs et des médicaments.

Encadrants et préventeurs chargés de prévenir les risques d'exposition aux principes actifs pharmaceutiques

Durée : 1 à 2 jours selon le profil des stagiaires (équipe de fabrication, préventeur...)

Objectifs

- Connaître les dangers des principes actifs pharmaceutiques
- Manipuler les principes actifs et les médicaments en toute sécurité
- Evaluer les risques et mettre en place des actions de prévention efficaces
- Connaître la conduite à tenir en cas d'urgence

Programme de la formation

Propriétés des principes actifs pharmaceutiques et excipients

- Effets toxiques selon l'activité pharmacologique (hormone, cytostatique, etc.)
- Voies d'exposition et de contamination
- Dangers physiques et environnementaux : incendie, explosion, pollution...
- Dangers additionnels liés aux produits chimiques utilisés dans les procédés : Gaz inerte, produits de décontamination...

Les sources d'information au poste de travail

- Pictogrammes, Etiquetage, FDS, Fiche de poste, Document Unique...

Règles de sécurité au poste de travail

- Démarche de prévention pour les agents chimiques dangereux
 - Les 9 principes de prévention et cadre réglementaire
 - Evaluation des risques
 - Risques spécifiques aux postes de travail : livraison, dépotage, stockage, prélèvement, laboratoire d'analyse, synthèse, formulation, compression, conditionnement, maintenance et dépannage des installations, nettoyage...
 - Les mesures techniques de prévention/ protection : mesures de confinement des locaux, des équipements, extraction localisée, sorbonne, EPI
 - Conduite à tenir en cas d'urgence (contact accidentel, déversement de produits...)
 - Gestion des déchets dangereux
- Contrôles atmosphériques : prélèvements statiques et individuels, validation du confinement
- Cas particuliers : intérimaires, CDD, jeunes travailleurs, femmes enceintes et allaitantes, entreprises extérieures.
- Surveillance médicale et surveillance médicale renforcée

Tarif : Nous consulter.

PREVENTION DU RISQUE CHIMIQUE

Module sensibilisation – Réf. RCH1

Public

Personnel manipulant des produits chimiques au poste de travail : production, laboratoire, entretien, nettoyage, maintenance, BTP, etc. ainsi que toute personne désirant acquérir un premier niveau d'information dans ce domaine.

Durée : 1 jour

Objectifs

- Savoir reconnaître un agent chimique dangereux et des situations à risques
- Etre capable de manipuler un agent chimique en toute sécurité.
- Etre capable de participer à la démarche de prévention des risques
- Connaître la conduite à tenir en cas d'urgence (projection, déversement, départ de feu...).

Programme de la formation

Propriétés des agents chimiques dangereux

- Produit inflammable, corrosif, toxique, etc.
- Voies d'exposition : cutanée, orale, par inhalation

Les sources d'information au poste de travail

- Pictogrammes, étiquetage, FDS, Document Unique, Fiche de poste

Règles de sécurité au poste de travail

- Démarche de prévention pour les agents chimiques dangereux
 - Les 9 principes de prévention
 - Evaluation des risques
 - Activités « à risques » et principes de sécurité : dépotage, stockage, manutention, transvasement, prélèvement, analyse au laboratoire, etc.
 - Risques liés aux produits et procédés dangereux (solvants, décapants, fumées de soudure, amiante...)
 - Les mesures de prévention : aspiration, port des EPI...
 - Déchets chimiques dangereux
 - Conduite à tenir en cas d'urgence (contact accidentel, déversement de produits...)
- Cas particuliers : intérimaires, CDD, jeunes travailleurs, femmes enceintes et allaitantes, entreprises extérieures.

Surveillance médicale

- Rôle du médecin du travail
- Surveillance médicale renforcée

Tarif : Nous consulter.

Public

Toute personne chargée de mettre en place une démarche de prévention du risque chimique en entreprise : responsable sécurité, encadrant...

Durée : 2 jours

Objectifs

- Identifier les obligations réglementaires en matière de prévention
- Identifier et évaluer les risques chimiques
- Mettre en place des plans d'actions de prévention adaptés
- Etablir les documents obligatoires

Programme de la formation

Propriétés des agents chimiques dangereux

- Effets sur la santé (allergie, CMR, etc.), mécanismes d'actions et voies d'exposition
- Propriétés physiques (inflammabilité, explosivité, etc.)
- Dangers pour l'environnement (écotoxicité)

Les sources d'informations sur les produits chimiques

- Etiquetage; lien avec le règlement CLP
- FDS (Fiches de Données de Sécurité) et FDS étendue; lien avec le règlement REACH
- Bases de données utiles et fiables.

Protection des salariés sur les lieux de travail

- Démarche de prévention pour les agents chimiques dangereux
 - Contexte réglementaire
 - Hiérarchisation des risques potentiels et évaluation des risques
 - Protection collective et protection individuelle
 - Les opérations « à risques » : stockage, dépotage, manutention, transvasement, soudage, travail en espace confiné, etc.
 - Risques liés à certains produits et procédés dangereux (solvants, décapants, fumées, ...)
 - Situations d'urgence : déversement, projection de produits, intoxication, etc.
 - Rôles des acteurs de la sécurité (encadrement, CHSCT, médecin du travail, etc.)
 - Mettre en place un tableau de bord avec des indicateurs pertinents
 - Contrôle de la qualité de l'air (VLEP).
- Cas particuliers : intérimaires, CDD, jeunes travailleurs, femmes enceintes, entreprises extérieures.
- Surveillance médicale renforcée

Documents obligatoires

- Notice de poste, Document Unique, etc.

Tarif : Nous consulter.

FORMATION CMR

Module sensibilisation – Réf. CMR1

Public

Personnel manipulant des produits chimiques CMR au poste de travail : production, laboratoire, entretien, nettoyage, maintenance, BTP, etc. ainsi que toute personne désirant acquérir un premier niveau d'information dans ce domaine.

Durée : 1 jour

Objectifs

- Savoir reconnaître un agent chimique CMR et des situations à risques
- Etre capable de manipuler un agent chimique CMR en toute sécurité
- Etre capable de participer à la démarche de prévention des risques CMR
- Connaître la conduite à tenir en cas d'urgence (projection, exposition accidentelle)

Programme de la formation

Propriétés des agents chimiques dangereux CMR

- Effets toxiques cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques.
- Les voies d'exposition possibles : cutanée, respiratoire, orale.

Les sources d'information au poste de travail

- Pictogrammes et étiquetage des CMR, FDS, Document Unique, fiche de poste.

Règles de sécurité au poste de travail

- Démarche de prévention pour les agents chimiques CMR
 - Les 9 principes de prévention
 - Evaluation des risques
 - Activités « à risques » : stockage, dépotage, manutention, transvasement, prélèvement...
 - Risques liés à certains produits et procédés dangereux CMR (solvants, fumées de soudure, poussières de bois etc.)
 - Les mesures techniques de prévention/ protection : EPI, EPC.
 - Déchets dangereux
 - Conduite à tenir en cas d'urgence (exposition accidentelle à un CMR)
- Cas particuliers : intérimaires, CDD, jeunes travailleurs, femmes enceintes et allaitantes, entreprises extérieures.

Surveillance médicale

- Rôle du médecin du travail
- Surveillance médicale et surveillance médicale renforcée

Tarif : Nous consulter.

FORMATION CMR

Module encadrant et préventeur – Réf. CMR2

Public

Toute personne chargée de mettre en place une démarche de prévention du risque chimique CMR en entreprise : responsable sécurité, encadrant...

Durée : 2 jours

Objectifs

- Identifier les agents CMR et évaluer les risques
- Connaître la réglementation applicable aux agents CMR
- Mettre en place des plans d'actions de prévention adaptés
- Etablir les documents obligatoires

Programme de la formation

Propriétés des agents chimiques CMR : notions de toxicologie

- Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction
- Rappel sur les voies d'exposition possibles

Les sources d'informations sur les produits chimiques CMR

- Les classifications CMR existantes (CLP, DSD, CIRC, ...)
- L'étiquetage et la FDS (Fiche de données de sécurité)
- Interlocuteurs externes et bases de données utiles et fiables pour organiser sa veille technique, scientifique et réglementaire.

Protection des salariés sur les lieux de travail vis-à-vis des CMR

- Contexte réglementaire de la prévention du risque CMR
- Rôle des acteurs de la sécurité (encadrement, CHSCT, médecin du travail, etc.)
- Les risques CMR : laboratoire, production, maintenance (y compris les procédés émissifs et amiante) : risques, retours d'expérience, cas pratiques.
- La démarche de prévention : substitution des CMR, évaluation des risques, protection collective et protection individuelle, mesures organisationnelles.
- Gestion des situations d'urgence : déversement, contact accidentel...
- Contrôle atmosphérique des agents CMR dans l'air des lieux de travail (VLEP contraignante)
- Catégories particulières de salariés : intérimaires, jeunes travailleurs, femmes enceintes, CDD, entreprises extérieures.
- Surveillance médicale renforcée et agents CMR

Documents obligatoires

- Notice de poste, DUER, dossier de ventilation, etc.

Tarif : Nous consulter.

FORMATION RISQUE CHIMIQUE AU LABORATOIRE

Module sensibilisation – Réf. RL1

Public

Toute personne travaillant dans un laboratoire amenée à manipuler des produits chimiques.
Toute personne désirant acquérir un premier niveau de connaissance sur ce sujet.

Durée : 1 jour

Objectifs

- Savoir identifier les agents chimiques dangereux les situations à risques au laboratoire
- Etre capable de manipuler un agent chimique en toute sécurité.
- Etre capable de participer à la démarche de prévention des risques
- Connaître la conduite à tenir en cas d'urgence

Programme de la formation

Propriétés des agents chimiques dangereux

- Incendie, intoxication, pollution, produits corrosifs, CMR, etc.
- Voies d'exposition
- Gaz inerte et danger d'asphyxie

Les sources d'information au poste de travail

- Pictogrammes, Etiquetage, FDS, Fiche de poste, Document Unique...

Règles de sécurité au poste de travail

- Démarche de prévention pour les agents chimiques dangereux
 - Les 9 principes de prévention
 - Evaluation des risques
 - Précautions particulières pour le stockage, transport, transvasement, prélèvement, distillation, mélange, bains chauds.
 - Catégories de produits dangereux couramment utilisés au laboratoire (solvants, réactifs, bouteilles de gaz, fluides cryogéniques).
 - Incompatibilités chimiques
 - Les mesures techniques de prévention/ protection : hotte, sorbonne, alarme, EPI
 - Conduite à tenir en cas d'urgence (contact accidentel, déversement de produits...)
 - Gestion des déchets dangereux
- Cas particuliers : intérimaires, CDD, jeunes travailleurs, femmes enceintes et allaitantes, entreprises extérieures.

Surveillance médicale

- Rôle du médecin du travail
- Surveillance médicale et surveillance médicale renforcée

Tarif : Nous consulter.

FORMATION RISQUE CHIMIQUE AU LABORATOIRE

Module encadrant et préventeur – Réf. RL2

Public

Toute personne chargée de mettre en place une démarche de prévention du risque chimique au laboratoire : responsable sécurité, encadrant...

Durée : 2 jours

Objectifs

- Connaître la réglementation applicable à la prévention du risque chimique
- Connaître les situations à risques spécifiques au travail en laboratoire
- Mettre en place des plans d'actions de prévention adaptés
- Etablir les documents obligatoires

Programme de la formation

Propriétés des agents chimiques dangereux

- Effets sur la santé (allergie, CMR, etc.), mécanismes d'actions et voies d'exposition
- Propriétés physiques (inflammabilité, explosivité, gaz inerte, etc.)
- Dangers pour l'environnement (écotoxicité)

Les sources d'informations sur les produits chimiques

- Etiquetage; lien avec le règlement CLP
- FDS (Fiches de Données de Sécurité) et FDS étendue; lien avec le règlement REACH
- Bases de données utiles et fiables

Règles de sécurité au poste de travail

- Démarche de prévention pour les agents chimiques dangereux et les CMR
 - Contexte réglementaire
 - Hiérarchisation des risques potentiels & évaluation des risques
 - Précautions particulières pour le stockage, transport, transvasement, prélèvement, distillation, mélange, bains chauds....
 - Produits dangereux : solvants, réactifs, bouteilles de gaz, fluides cryogéniques....
 - Incompatibilités chimiques
 - Protection collective (ex. : hotte..) et protection individuelle (choix des EPI)
 - Conduite à tenir en cas d'urgence (contact accidentel, déversement de produits...)
 - Gestion des déchets dangereux
 - Rôles des acteurs de la sécurité (encadrement, CHSCT, médecine du travail, etc.)
 - Contrôle de la qualité de l'air (VLEP).
- Cas particuliers : intérimaires, CDD, jeunes travailleurs, femmes enceintes et allaitantes, entreprises extérieures.

Documents obligatoires

- Notice de poste, Document Unique, etc.

Tarif : Nous consulter.

FORMATION RISQUE CHIMIQUE A LA MAINTENANCE

Module agent et technicien de maintenance – Réf. RM1

Public

Toute personne chargée des opérations de maintenance (équipements, utilités et bâtiments). Toute personne désirant acquérir un premier niveau de connaissance sur ce sujet.

Durée : 1 jour

Objectifs

- Savoir identifier les agents chimiques dangereux les situations à risques
- Etre capable de manipuler un agent chimique en toute sécurité.
- Etre capable de participer à la démarche de prévention des risques
- Connaître la conduite à tenir en cas d'urgence

Programme de la formation

Propriétés des agents chimiques dangereux

- Incendie, intoxication, pollution, produits corrosifs, CMR, etc.
- Voies d'exposition

Les sources d'information au poste de travail

- Pictogrammes, Etiquetage, FDS, Fiche de poste, Document Unique...

Règles de sécurité au poste de travail

- Démarche de prévention pour les agents chimiques dangereux
 - Les 9 principes de prévention
 - Evaluation des risques : principes
 - Catégories de produits dangereux couramment rencontrés à la maintenance (solvants, bouteilles de gaz, huiles minérales, produits de passivation, fluides de coupe, fumées métalliques, flocage et calorifugeage, etc.) et bonnes pratiques.
 - Intervention sur les équipements de fabrication : consignation chimique, travail en enceinte confinée, ...
 - Incompatibilités chimiques
 - Les mesures techniques de prévention/ protection : aspiration, règles d'hygiène, EPI, etc.
 - Conduite à tenir en cas d'urgence (contact accidentel, déversement de produits...)
 - Gestion des déchets dangereux
- Cas particuliers : intérimaires, CDD, jeunes travailleurs, femmes enceintes et allaitantes, entreprises extérieures.

Surveillance médicale

- Rôle du médecin du travail
- Surveillance médicale et surveillance médicale renforcée

Tarif : Nous consulter.

FORMATION ATEX

Module sensibilisation - Réf. EX1

Public

Toute personne intervenant au sein d'une zone classée ATEX poussières ou ATEX gaz.

Durée : 0,5 jour

Objectifs

- Etre capable d'intervenir en sécurité dans une zone ATEX
- Etre capable d'identifier les zones ATEX et les marquages de sécurité pour le matériel autorisé en zone ATEX

Programme

Définition d'une ATEX gaz, vapeur, brouillard et poussières.

- Le phénomène d'explosion
- Caractéristiques des produits susceptibles de provoquer une explosion
- Les sources d'inflammation : électricité statique, etc.

Intervenir en sécurité dans une Zone ATEX

- Réglementation : La directive 1999/92/CE et La directive 94/9/CE
- Classement des zones ATEX
- La Conformité des matériels pour Zone ATEX
- Règles d'intervention : bonnes pratiques (matériel, ...)
- Equipement de Protection Individuelle
- Consignes d'urgence

Tarif : Nous consulter.

FORMATION ATEX

Module encadrant et préventeur - Réf. EX2

Public

Toute personne chargée de mettre en place une démarche de prévention du risque chimique ATEX : responsable sécurité, encadrant...

Durée : 1 jour

Objectifs

- Etre capable d'intervenir en sécurité dans une zone ATEX
- Etre capable d'évaluer le risque ATEX, classer les zones ATEX et définir le matériel autorisé en zone ATEX
- Etre capable de définir des règles techniques et organisationnelles pour prévenir le risque ATEX
- Etablir les documents obligatoires

Programme

Les atmosphères explosibles (ATEX)

- Définition d'une ATEX gazeuse et poussiéreuse
 - Le phénomène d'explosion
 - Caractéristiques des produits susceptibles de provoquer une explosion
 - Le Point Eclair
 - La LIE Limite Inférieure d'Explosibilité
 - La LSE Limite Supérieure d'Explosibilité
 - L'auto inflammation
 - Energie minimale d'inflammation
- Les sources d'inflammation : électricité statique, étincelles mécaniques, etc.

La directive européenne ATEX matériel 94/9/CE

- Domaine d'application de la directive
- Classification des équipements (groupe, catégorie)
- Les exigences essentielles de sécurité
- Marquage des équipements
- Procédures d'évaluation de la conformité
- Documentation : certificats

La directive européenne ATEX « employeur » 1999/92/CE

- Réglementation, transposition en droit français
- Devoir de coordination
- Mesures de prévention et protection
- Mesures organisationnelles : équipement, organisation
- Mesures de protection contre les explosions
- Niveau de protection des équipements de travail
- Le DRPCE : Document Relatif à la Protection contre les Explosions.

Tarif : Nous consulter.

FORMATION FDS

Module préventeur – Réf. FDS

Public

Responsable sécurité et toute personne en charge de la prévention du risque chimique.

Durée : 1 jour

Objectifs

- Etre capable d'analyser une FDS et interpréter les données fournies dans les 16 rubriques.
- Etre capable d'exploiter les FDS pour mettre en place une démarche de prévention
- Gérer la FDS conformément à la réglementation (diffusion, archivage...)

Programme

Contexte réglementaire de la FDS

- Règlement REACH
- Règlement CLP
- Code du travail

Contenu de la FDS

- Etude détaillée des 16 rubriques
- La FDS étendue : notions
- Les points essentiels de conformité d'une FDS
- Sources utiles pour compléter les données fournies par la FDS

Exploitation de la FDS

- Utilisation de la FDS pour mettre en place une démarche de prévention
- Gestion, diffusion, archivage des FDS
- Communication aux salariés exposés

Tarif : Nous consulter.

FORMATION FDS Etendue Module préventeur – Réf. FDSE

Public

Responsable sécurité et toute personne en charge de la prévention du risque chimique.

Prérequis : savoir exploiter une FDS « non étendue » (sans annexe).

Durée : 1 jour

Objectifs

- Etre capable d'analyser une FDS étendue
- Etre capable d'analyser sa conformité aux scénarios d'exposition
- Etre capable de définir un plan d'actions en cas de non-conformité aux scénarios d'exposition

Programme

Contexte réglementaire de la FDS étendue

- Règlement REACH
 - évaluation de la sécurité chimique et scénarios d'exposition
 - objectif de la FDS étendue
- Règlement CLP

Contenu de la FDS étendue

- Rappel sur les 16 rubriques
- Focus sur la rubrique 8 : DNEL, DMEL, PNEC
- Scénario d'exposition : conditions opérationnelles (CO), Mesures de Gestion des Risques (MGR ou RMM), Descripteurs d'usage.
- Analyser sa conformité à un scénario d'exposition
- Délais de mise en conformité
- Se préparer à un contrôle

Gestion des FDS étendues

- Gestion, diffusion, archivage,
- Communication le long de la chaîne d'approvisionnement.

Stratégie en cas de non-conformité au scénario d'exposition.

- Actions auprès du fournisseur
- L'Evaluation de la sécurité chimique

Tarif : Nous consulter.

FORMATION CLP

Module préventeur – Réf. CLP1

Public

Responsable sécurité et toute personne en charge de la prévention du risque chimique.

Durée : 1 jour

Objectifs

- Etre capable d'identifier les dangers d'une substance et d'un mélange à partir de la classification CLP
- Anticiper les impacts du CLP sur la démarche de prévention du risque chimique en entreprise.

Programme

Contexte réglementaire du CLP

- Le SGH (système général harmonisé)
- Le Règlement CLP : champ d'application et principes
- Lien entre le règlement CLP et le règlement REACH

La classification et étiquetage CLP

- Terminologie
- Classes et catégories de danger
- Mentions d'avertissement, de danger, conseils de prudence
- Les changements de critères par rapport à la « Directive Substances Dangereuses » et la Directive « Préparations Dangereuses »
- Le nouvel étiquetage CLP
- Impacts sur la fiche de données de sécurité

Impacts du changement de classification sur la prévention des risques en entreprise

- Contexte réglementaire de la prévention du risque chimique
- Obligations de l'employeur
- Impacts organisationnels et techniques liés au changement de classification

Tarif : Nous consulter.

FORMATION CLP

Module expert « classificateur » – Réf. CLP2

Public

Personne en charge de la classification des substances et mélanges, au sein d'une entreprise qui fabrique, formule, importe des produits destinés à être mis sur le marché.

Durée : 2 jours

Objectifs

- Etre capable de classer et étiqueter une substance et un mélange, conformément au CLP
- Etre capable d'identifier les tests complémentaires nécessaires
- Etre capable de transposer, lorsque cela est possible, une classification de l'ancien système vers le nouveau système.

Programme

Contexte réglementaire du CLP

- Le SGH (Système Général Harmonisé)
- Le Règlement CLP : champ d'application, terminologie, dangers, critères de classification, étiquetage et emballage
- Lien entre le règlement CLP et le règlement REACH

La classification et étiquetage CLP

- Terminologie
- Classes et catégories de danger
- Mentions d'avertissement, de danger, conseils de prudence
- Le nouvel étiquetage CLP
- Impacts sur la fiche de données de sécurité

La procédure de notification

Méthodes de classification

- Classement des substances :
 - Données physico-chimiques, toxicologiques, écotoxicologiques
 - Auto-classification et classification harmonisée (Annexe VI)
 - Notions de valeur seuil, limites de concentration, facteur M.
 - Méthodes de calcul
 - Exercices
- Classement des mélanges :
 - Données sur le mélange
 - Données sur les substances
 - Méthodes de calcul
 - Exercices

Tarif : Nous consulter.

FORMATION REACH

L'essentiel du Règlement Reach pour piloter sa conformité – Réf. REACH

Public

Toute personne souhaitant acquérir une vision globale du Règlement REACH et souhaitant identifier les obligations de l'entreprise au regard de REACH, en fonction de son statut : Utilisateur Aval, importateur et fabricant de substances, mélanges, articles.

Durée : 1 jour

Objectifs

- Etre capable d'identifier son statut et ses obligations sous REACH
- Etre capable de piloter un projet de conformité au regard de REACH (dossier d'enregistrement, procédure d'autorisation, tests, etc.)
- Etre capable de mettre en place une stratégie de veille et de communication en amont (fournisseurs) et en aval (clients).

Programme

Le Règlement REACH

- Historique du Règlement REACH
- Lien entre le Règlement REACH et le Règlement CLP
- Substances nouvelles, substances existantes
- Champ d'application
- Statut des entreprises : Utilisateur Aval, Importateur, Fabricant.
- Procédures : enregistrement, évaluation, autorisation, restriction.
- Les contrôles
- Impacts sur la gestion des risques et l'activité économique des entreprises

Se préparer à REACH

- Analyser son portefeuille de substances et ses activités
- La communication amont-aval (fournisseurs, clients)
- Fiche de Données de Sécurité (FDS et FDS étendue).
- Préparer son dossier d'enregistrement et son rapport sur la sécurité chimique
- Les impacts sur la prévention des risques pour la santé des travailleurs et la protection de l'environnement
- Se préparer à une inspection REACH

Tarif : Nous consulter.

FORMATION PLOMB

Intervenants, conducteurs de travaux, encadrants, préventeurs – Réf. PB

Public

- Intervenants susceptibles d'être exposés au risque plomb durant des opérations de maintenance, réhabilitation, démolition.
- Encadrants, préventeurs chargés de préparer et superviser les chantiers comportant un risque plomb.

Durée : 0,5 Jour

Objectifs

- Connaître les dangers du plomb.
- Identifier les situations comportant un risque d'exposition au plomb.
- Travailler en sécurité en adoptant des mesures de prévention adaptées.
- Connaître les obligations réglementaires

Les effets du plomb

- Les dangers du plomb : effets à court terme, à long terme, effets cumulatifs
- Voies d'exposition au plomb : voie orale et respiratoire

Contexte réglementaire

Rôle et responsabilité (maître d'œuvre, maître d'ouvrage, entreprises extérieures, intervenants...) - Obligations issues du Code du Travail - Document Unique d'Evaluation des Risques

Prévention du risque plomb

- Les 9 principes généraux de prévention
- Organisation du chantier :
 - Diagnostic plomb : repérage avant travaux.
 - Prélèvements surfaciques, contrôles d'atmosphère,
 - Méthode de travail en fonction de la nature des travaux : décapage, démolition...
 - Procédure de décontamination
 - Mesures de prévention collective : confinement, ventilation...
 - Equipements de protection individuelle (masque, combinaison...) : utilisation, limites, entretien
 - Règles d'hygiène, vestiaires - Information et formation des salariés
- Documents de prévention : Plan de Prévention, Plan Général de Coordination, PPSPS
- Surveillance médicale et surveillance médicale renforcée
- Conduite à tenir en cas d'incident ou exposition accidentelle

Tarif : Nous consulter.

CATALOGUE DE FORMATION CONTINUE 2018

ORME CONSEIL, MANAGEMENT DU RISQUE CHIMIQUE

CONTACT

ORME CONSEIL, Spécialiste du risque chimique

10 rue Fournet, 69006 LYON

Email : contact@orme-conseil.com

Site internet : www.orme-conseil.com

CATALOGUE DE FORMATION CONTINUE RISQUE CHIMIQUE, ©ORME Conseil SAS, Edition 2018.

ORME Conseil SAS, SIRET 828 918 177 00019 - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 75 828918177

IMMATRICULATION AU RCS LYON 828 918 177

ORME Conseil est un organisme de formation enregistré sous le numéro 84691551469
auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES